

## &gt;&gt; Société

## &gt;&gt; L'AUTEUR

Maud LAFON

Rédactrice permanente de la DV

## Animal en ville : l'évolution de la gestion place le vétérinaire en première ligne

**La gestion de l'animal en ville a évolué ces dernières années, les élus dépassant le seul stade de la propreté et du problème des déjections pour ouvrir le débat à la place de l'animal en milieu urbain. Hervé Guillaume, urbaniste de l'Afirc\*, a présenté cette évolution et les enjeux qui en découlent pour les vétérinaires, lors de la dernière journée des vétérinaires d'Ile-de-France, le 27 septembre.**

Pour que l'animal reste un élément structurant du lien social sur l'espace public et ne soit plus considéré comme un problème en ville, différents plans d'action ont vu le jour ces vingt dernières années. Hervé Guillaume, urbaniste de l'Afirc\*, les a passés en revue lors de la journée des vétérinaires d'Ile-de-France, organisée par le Syndicat des vétérinaires de la région Paris-Ile-de-France, le 27 septembre, à Paris.

« La problématique de l'animal en ville concerne toutes les collectivités locales, quelle que soit leur taille », a-t-il précisé, ajoutant que son acuité s'était développée concomitamment à l'émergence de nouveaux thèmes chers aux élus et aux citoyens à l'instar du développement durable ou de la démocratie participative.

Certaines municipalités ont instauré une gestion a minima, se focalisant sur l'aspect « déjections canines » mais d'autres s'engagent davantage aujourd'hui et passent à la dimension « place de l'animal en ville ». Pour l'intervenant, il est important de « développer une approche positive des usagers urbains, en recherchant la responsabilisation, et de ne pas se limiter à une démarche coercitive ». Pour y arriver, il a encouragé le développement de passerelles entre les élus et la profession vétérinaire.

### Triple enjeu

Les enjeux de la gestion de l'animal en ville sont de trois ordres : propreté urbaine (développer l'écocitoyenneté), environnement et urbanisme (protéger la place du vivant dans la ville), gouvernance locale (réussir à faire évoluer les comportements des citoyens).

Premier point de la gestion de l'animal en ville, la question des déjections a été traitée par l'installation d'équipements sanitaires mais la plupart des villes sont confrontées à un problème d'efficacité par défaut de conception. « Pour être efficaces, les équipements sanitaires destinés à recueillir les déjections canines devraient être de taille supérieure à 20 m<sup>2</sup> », a précisé l'intervenant.

Autre option, l'incitation au ramassage passe par l'installation de distributeurs mais ce dispositif concentre de nombreux inconvénients à commencer par celui de son approvisionnement et du coût inhérent. Cette solution devrait donc être réservée à certains sites particuliers. D'autre part, le vétérinaire pourrait servir de point de diffusion des dispositifs de ramassage, a proposé Hervé Guillaume.

### Banaliser le geste

Concernant le ton souvent négatif et culpabilisant employé dans les campagnes de communication, le conférencier a

conseillé de le remplacer par un discours valorisant, visant à banaliser le geste de ramassage.

Il a évoqué les nouvelles méthodes déployées par certaines municipalités qui, désormais, prennent en compte les promenades des animaux en ouvrant des espaces autorisés aux chiens sans laisse mais aussi en misant sur la médiation qui permet de « renouer le dialogue avec l'usager sur l'espace public ». La sensibilisation passe par la mise en avant de l'éducation canine, Hervé Guillaume ayant cité l'exemple de la ville de Grenoble qui a recruté un éducateur canin en tant qu'employé municipal. Ce dernier intervient en partenariat avec les vétérinaires de la ville. Lors de la première visite d'un chiot, le praticien le contacte et l'éducateur intervient auprès des propriétaires en les incitant à rejoindre des cours collectifs.

### Vétérinaire, partenaire privilégié

« La bonne gestion de l'animal en ville doit s'appuyer sur des partenaires prescripteurs et, à ce titre, les vétérinaires de la ville sont des partenaires primordiaux pour accompagner la ville dans la conception et la réalisation de son programme », a souligné Hervé Guillaume. Les interventions des praticiens peuvent porter sur l'organisation et la conception des fourrières ou la communication auprès des possesseurs mais ils peuvent aussi servir de relais envers les autres prescripteurs (clubs canins, éducateurs, associations de protection animale...). « Il est important de faire en sorte que le vétérinaire soit toujours associé à la démarche municipale », a-t-il conclu, précisant que pour cela, les confrères pouvaient être moteurs en contactant directement les élus et inversement. ■

\*Afirc : Association française d'information et de recherche sur l'animal de compagnie.

